ORTHEZ Sainte-Suzanne

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 13 avril 2023

ID: 064-266404110-20230405-23_15-BF

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

Présents: Monsieur Emmanuel HANON, Président; Mesdames Joëlle BAYLE-LASSERRE, Pierrette DOMBLIDES, Nathalie FABRE, Madeleine PICHAUREAU; Messieurs Bernard CAZENAVE, Bernard DEFRANCE, Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean-Claude GAHAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Guy PIOVESANA, Michel POUQUET.

Absent excusé: Madame Madeleine BERGEZ-CASALOU; Messieurs Stéphane PINARD, Christian WILS.

Ont donné pouvoir: Madame Madeleine BERGEZ-CASALOU à Monsieur Marc DESPLAT; Monsieur Christian WILS à Madame Joëlle BAYLE-LASSERRE.

23 - 15 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL

Les 2 sections présentent un cumul de 1 583 268,11 € en recettes et de 1 532 061,14 € en dépenses, soit un résultat positif de 51 206,97 €.

■ La section d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 1 198,69 €: elles sont constituées d'un report de 2021 (616,69 €) et de l'achat d'une pompe pour les jardins (582 €).

Les recettes s'élèvent à 754 € et sont constituées de dotations aux amortissements.

■ La section de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	BP 2022	CA 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14(c) 74(c) 20(c) 20(c)	ad Jarah Joho tanagas a
O11 Charges générales	185 950,00	170 178,94
O12 Frais de personnel	1 296 700,00	1 227 558,54
65 Autres charges	165 696,17	130 597,97
67 Charges except.	2 400,00	1 773,00
040 Opérations d'ordre de transf.	800,00	754,00
66 Charges financières		
TOTAL EXERCICE	1 651 546,17	1 530 862,45
Restes à réaliser - reports		
Opération d'ordre transfert entre sections		
TOTAL	1 651 546,17	1 530 862,45
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70 Vente produits	1 083 500,00	1 023 694,06
74 Subventions, participations	485 000,00	522 266,60
75 Autres produits	4 000,00	8 434,96
O13 Atténuation de charges	32 459,00	27 106,99
77 Produits exceptionnels		1 011,50
Restes à réaliser - reports	46 587,17	
TOTAL EXERCICE	1 651 546,17	1 582 514,11
Résultat exercice		51 651,66
Résultat reporté		98 238,83

Publié le

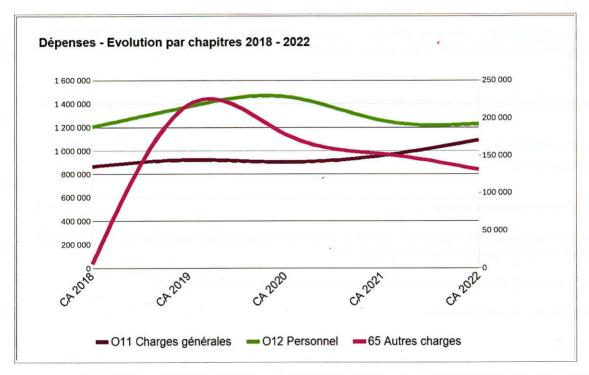
5²LO

Le résultat de l'exercice est positif avec un excédent de 51 651,66 €, soit el lo : 064-266404110-20230405-23_15-1 des recettes. La subvention communale a été versée selon la prévision budgétaire plus 30 000 €, soit

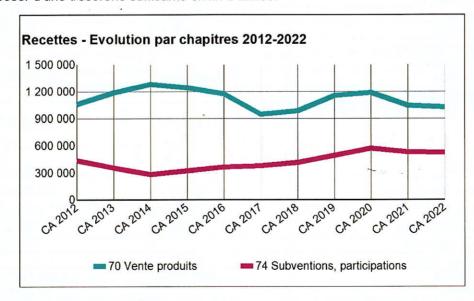
un montant total de 460 000 €.

Globalement, les dépenses et les recettes diminuent légèrement, respectivement de - 1,76 % et - 1,48 % par rapport aux résultats 2021.

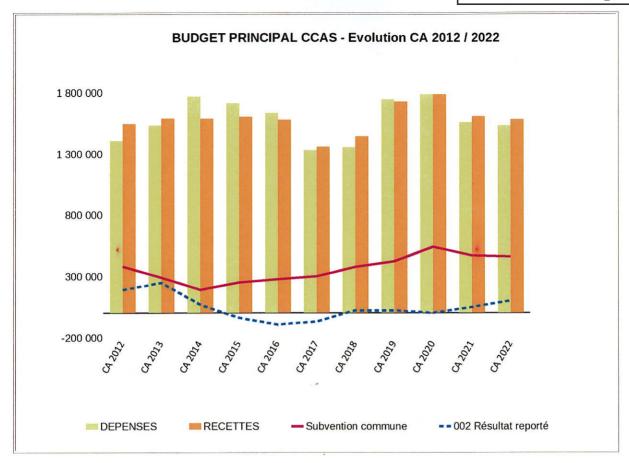
Les charges générales sont les seules à progresser notablement avec + 13,8 % : on peut remarquer ainsi une augmentation au niveau de l'entretien des jardins (prestations avec une entreprise), de l'augmentation de 50 % des primes d'assurance (taux de sinistralité), de l'augmentation du tarif des repas (compensé par la recette correspondante), les animations seniors (reprise du programme habituel – compensé par des recettes) et les déplacements des aides à domicile (revalorisation du barème de + 10 % au 1^{er} janvier 2022).



Les recettes évoluent peu. Ainsi, les recettes des services diminuent de 1,87 % par l'effet combiné de l'augmentation du tarif du SAD et de sa baisse d'activité. La subvention a été supérieure à la prévision afin de disposer d'une trésorerie suffisante en fin d'année.



ID: 064-266404110-20230405-23_15-BF



Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2022 du budget principal.

Ainsi fait et délibéré à Orthez, le 5 avril 2023

